

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LUNDI, LE 5 NOVEMBRE 2018 À 20 HEURES AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque, de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Pier-Olivier Bujold et Dial Lepage.

Est absent : Le conseiller Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2018-11-05-01 Ouverture de la séance

2018-11-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que l'ordre du jour soit adopté.

2018-11-05-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

Après lecture, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018 soit adopté.

2018-11-05-04 Liste des déboursés du mois d'octobre

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que cette liste au montant de 128 212,15 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2018-11-05-05 Correspondance (dons)

Association Épilepsie Gaspésie Sud

Il est proposé par la conseillère Annie Lévesque qu'un don de 25 \$ soit versé à l'association Épilepsie Gaspésie Sud.

Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel | Bons de Noël 2018

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage qu'un don de 50 \$ soit versé au Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel en collaboration à l'opération « bons de Noël 2018 ».

Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel | Journal de liaison

Il est proposé par le conseiller Pier-Olivier Bujold qu'une commandite de 75 \$ soit versée pour le journal de liaison du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel.

R.A.P.H., Baie-des-Chaleurs

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin qu'un don de 25 \$ soit versé à la Ressource d'aide aux Personnes Handicapées Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine pour la Campagne annuelle de financement qui se tient de la mi-septembre à la fin octobre et le 22^e Téléthon qui aura lieu en janvier 2019.

Toutes ces propositions sont résolues à l'unanimité des membres du Conseil.

**2018-11-05-06 Adoption du Règlement 463-18
Modifiant le règlement numéro 362-09-6 (Règlement
constituant un comité consultatif d'urbanisme) de la
municipalité de Saint-Siméon**

CONSIDÉRANT l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par le Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le Règlement 463-18 soit adopté.

**2018-11-05-07 Avis de motion – Règlement 464-18
Relatif à la circulation des camions et véhicules-outils et
abrogeant le Règlement numéro 255-98**

Le conseiller Pierre Sarrazin donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 464-18, relatif à la circulation des camions et véhicules-outils et abrogeant le Règlement numéro 255-98.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

**2018-11-05-08 Avis de motion – Règlement 465-18
Décrétant l'ouverture des chemins d'hiver pour la saison
hivernale 2018-2019**

Le conseiller Dial Lepage donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 465-18, décrétant l'ouverture des chemins d'hiver pour la saison hivernale 2018-2019.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2018-11-05-09 Formation des pompiers volontaires

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Siméon désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Siméon prévoit la formation de trois (3) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure.

2018-11-05-10 Autres sujets

Aucun autre sujet traité.

2018-11-05-11 Période de questions

Les commentaires et questionnements soulevés concernent les modalités entourant le Règlement numéro 464-18 et la présentation du budget.

Une douzaine de personnes étaient présentes.

2018-11-05-12 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Annie Lévesque propose la levée de la séance, il est 20 h 45.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale